Comment Belattar tente de faire taire ses adversaires en leur envoyant de faux courriers d'avocat

04/11/2019 à 17h09

Agacé des nombreuses critiques dont il fait l'objet, l'"humoriste" Yassine Belattar fait parvenir à la chaîne des courriels d'avocats à ses contempteurs. Seul problème : tout est inventé.

(…)

Ils sont nombreux, très nombreux, même, à avoir reçu ces messages du quérulent Belattar qui ne s'embarrasse plus de la lucidité et imagine être pris au sérieux avec des messages rédigés dans cette logorrhée juridique tout à fait expérimentale et envoyés depuis ses propres boîtes emails. Le ridicule ne tue pas. A tout le moins, il permet aux internautes de franches parties de rigolade.

Mais qui est-il, ce fameux « Cabinet St-Jean » ? Il n'existe pas ! Un internaute a fait la recherche et n'en a trouvé qu'un seul. Contacté par la rédaction, ce cabinet homonyme déclare qu'il n'est pas et n'a jamais été le conseil de M. Belattar, qu'il est spécialisé en droit de la famille et droit du travail et ne saurait défendre un client au pénal. Par ailleurs, précise-t-il, M. Belattar n'ayant pas orthographié le nom de la même manière, cela le préserve *in extremis* de la saisine de l'Ordre des avocats pour usurpation d'identité.

www.valeursactuelles.com